

Zeitschrift: Berner Schulblatt
Herausgeber: Bernischer Lehrerverein
Band: 108 (1975)
Heft: 26-27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rollenspiel – Schulspiel

Leiter

Jean Racine, Mühledorf SO

Zeit und Ort

7. bis 11. Juli 1975, je 8.30–12 und 13.30–17 Uhr, Kantonales Lehrerseminar, Solothurn, Zimmer 168.

Kursarbeit

Übungen zum Rollenspiel – Schulspiel unter den Aspekten der Sozialisation, Kreativität und Mündigkeit.

Es soll versucht werden, Themen spielmässig umzusetzen: gestisch, sprachlich, musikalisch und bildnerisch.

Anmerkungen

Dieser Kurs wird im Rahmen der pädagogischen LFB-Wochen Solothurn durchgeführt und ist etwas unterbelegt. Es ist uns daher kurzfristig zur Ausschreibung angeboten worden. Rasch entschlossene Kolleginnen und Kollegen aller Stufen können sich direkt zum Kursbeginn im Kursraum einfinden (s. oben!). Keine Teilnehmerkosten.

Sektion Burgdorf

Ein ansprechender Gedanke, die Sektionsversammlung einmal mit einer Carfahrt durch fruchtbares Land und einer wertvollen Besichtigung zu verbinden! Auf den vorgesehenen Besuch des Rebbau-Museums in Ligerz musste verzichtet werden, weil die Räume am Versammlungstag, Freitag, 20. Juni, nicht frei waren, was dem Präsidenten erst nachträglich gemeldet worden war. Die Ersatzlösung mag aber vielen der über vierzig Teilnehmer besonders zugesagt haben: Das «Althus-Jerisberghof», das im Jahre 1703 erbaute alemannische Hochstudhaus mit schindelgedecktem Walmdach und bleigefassten Butzenscheiben und mit allem, was es beherbergt, liegt jedenfalls dem Erlebnisbereich und den Interessen der Bewohner des untern Emmentals näher.

Nach angenehmer Fahrt über Bern und Gümmenen wurden wir vor dem in der Gemeinde Ferenbalm stehenden «Bauernmuseum» von der Verwalterin, Frau Bucher-Häberli, freundlich begrüsst und über Geschichte, Zustand und den heutigen Zweck kurz orientiert. Die anschliessende Besichtigung lohnte sich. Die Küche, die niedrigen, düsteren Stuben und Gaden sowie die «Reiti» mit alten Möbeln, bäuerlichen und handwerklichen Geräten – auf einzelne hinzuweisen würde zu weit führen – vermitteln bleibende Eindrücke von einstiger Wohnkultur und Arbeitsweise im Bauernhaus und auf dem Felde. Auch auf die wärschafte und Kunstsinn verratende Zimmermannsarbeit sei hier aufmerksam gemacht. Im Speicher sind u. a. Sackdruckstöcke zu sehen. Die Sammlung gilt als bedeutend, reicht jedoch bei weitem nicht an jene im Burgdorfer Schloss heran.

Die Weiterfahrt ging wieder durch ein Gebiet mit üppigem Pflanzenwuchs, dessen reich nuanciertes Grün manches Auge zu erfreuen vermag, erst recht, wenn, wie hier, das «eingelegte» Rot und Braun der Hausdächer von Weilern und Einzelhöfen malerisch packende Akzente setzen. Die Bauern, die noch verregnetes Heu auf den Wiesen liegen hatten, waren nicht zu beneiden; eher jene, die schon ganze Fuder Frühkartoffeln vom Felde führten. Das Städtchen Murten, das wir durchfuhren, zeigte sich wie eh und je recht einladend. Mit welcher Liebe und Sorgfalt werden es wohl die Bewohner auf die nächstjährigen Feierlichkeiten noch herausputzen!

Wir überquerten den Mont Vully, von dessen köstlichem Wein uns vor dem «Althus» kredenzt worden war, freuten uns an den Wasserflächen der drei Seen und hielten erst wieder in Twann, unserem Versammlungsort an. Zunächst guckten wir von der über die im Bau befindliche Autobahn führende Brücke hinunter auf die Stelle, wo zur Zeit viele fleissige Hände unter der Leitung führender Köpfe archäologische Ausgrabungen vornehmen. In einem Schaukasten an der dorfseitigen Wand des Stationsgebäudes sind Fotografien einiger Fundgegenstände, meist aus Hirschhorn, ausgestellt. Sie weisen auf das Neolithikum hin.

Die wenigen Traktanden der Versammlung konnten unter der straffen Leitung des Präsidenten Jakob Farner, Sekundarlehrer in Burgdorf, rasch erledigt werden. Geehrt wurden für 40 Jahre Schuldienst Dr. Arthur Ahlvers, Gymnasiallehrer, Hugo Ryser, Primarlehrer, und Ida Blumsky-Liechti, Kindergärtnerin; für 25 Jahre die Primarlehrerkräfte Kurt Gerber, Dora Studer und Margrit Amsler sowie die Arbeitslehrerin Madeleine Heiniger-Meyer. Leider waren nicht alle Geehrten anwesend, um das sinnige Geschenk der Sektion entgegenzunehmen. Die Wahlen gaben keine Probleme auf. Willy Zürcher, Burgdorf, musste als Delegierter ersetzt werden. Gewählt wurde der bisherige Ersatzmann Fritz Siegenthaler, Heimiswil, und als neuer Stellvertreter Lukas Tschumi, Burgdorf.

Nach dem Zvieri führte uns der zuverlässige Chauffeur über Biel Richtung Messen-Limpach in die heimischen Gefilde zurück.

PRB

Inhalt – Sommaire

Rollenspiel – Schulspiel	249
Sektion Burgdorf	249
Sektion Zollikofen	250
Sonderausstellung über die Fischer'sche Post	250
Redaktionelle Mitteilungen	250
Pléthore chez les enseignants secondaires jurassiens?	250
Vereinsanzeigen – Convocations	252

Sektion Zollikofen

Eine für unsere Sektion erfreulich grosse Zahl interessierter Kolleginnen und Kollegen besuchte die ordentliche Sektionsversammlung im Dählhölzli. Die üblichen Geschäfte, insbesondere die Wahlen, konnten in recht kurzer Zeit erledigt werden. Den scheidenden Vorstandsmitgliedern sei an dieser Stelle für die geleistete Arbeit nochmals gedankt!

Leider fiel die geplante Führung durch den Tierpark eines Versehens wegen aus; sie soll bei der nächsten sich bietenden Gelegenheit nachgeholt werden. *HP. L.*

Sonderausstellung über die Fischer'sche Post

Im PTT-Museum wird seit dem 20. Juni eine grosse Sonderausstellung über die Fischer'sche Post von 1675–1832 gezeigt. Die Ausstellung ist unterteilt in *eine post-historische Abteilung im Erdgeschoss, die bis zum 31. Dezember zu sehen sein wird, und eine philatelistische Schau im Briefmarkenraum im Untergeschoss, die bis am 28. September dauert.*

Im Erdgeschoss wird der Besucher etappenweise durch die verschiedenen Zeitabschnitte dieses kühnen Werkes geführt, das in einer Zeit geschaffen wurde, in der regelmässige Postverbindungen noch enormen Schwierigkeiten begegneten.

Dank zahlreicher historischer Dokumente (Altbriefe, Gemälde, Stiche) findet der Besucher Zugang zur Post- und Verkehrsgeschichte des 17., 18. und der ersten Jahr-

zehnte des 19. Jahrhunderts und gleichzeitig zur Geschichte der Dynastie von Fischer, welche, ähnlich wie die Fürstenfamilie der Thurn und Taxis im Deutschen Reich, während 157 Jahren den Briefpost-, Paketpost- und Postwagendienst in der mächtigen Republik Bern wie auch in zahlreichen weiteren Kantonen und Gebieten der Schweiz leitete und aus ihrem Familienunternehmen den wichtigsten Post- und Verkehrsbetrieb unseres Landes vor der Gründung der Eidg. Post schuf.

Im Briefmarkenkabinett zeigen die PTT-Betriebe Auszüge über die bernische Post.

Alte, schwere Siegelbriefe, Schnörkel-Anschriften der hochwohlwollenden gnädigen Herren, aber auch seltene Stempel ergänzen die Berner Postgeschichte.

Redaktionelle Mitteilungen

Unsere Vereinsorgane erscheinen während der Sommerferien wie folgt:

am 11. Juli	SLZ + BS
am 25. Juli	SLZ allein
am 8. August	SLZ + BS
ab 22. August	beide Zeitungen wieder regelmässig

Die Mitarbeiter-Honorare für die Zeit vom April bis Juni 1975 werden im Juli ausbezahlt. Nach einem Beschluss des Kantonalvorstandes werden Guthaben unter Fr. 4.– einer Wohlfahrtsinstitution überwiesen (Lehrerwaisen-Stiftung des SLV, Nyafaru-Schulhilfe BLV, Kinderdorf Pestalozzi in Trogen, Pro Infirmis u. a.).

H. A.

L'Ecole bernoise

Pléthore chez les enseignants secondaires jurassiens?

(Extraits d'un exposé présenté à l'assemblée générale de la SBMEM à Moutier, le 4 juin 1975, par Maurice-W. Villard, inspecteur des écoles secondaires)

La réponse à la question posée est simple et claire: *il n'y a pas de pléthore* au niveau secondaire!

Au contraire, il y a maintenant une grave pénurie: ont été mis au concours ou le seront pour cet automne (1^{er} août), 15 ou 16 postes de maîtres principaux, alors qu'un seul candidat est disponible! Il faudra donc trouver des solutions provisoires et engager des licenciés, des instituteurs (institutrices), voire des bacheliers pour passer la mauvaise saison du 1^{er} semestre 1975/1976.

Ici, une parenthèse: selon les renseignements obtenus, la situation est différente au niveau primaire: il y a dans les trois écoles normales 96 candidats, dont 50 jeunes filles à Delémont seulement, et l'on pense que 40 nouveaux diplômés environ seront sans place cet automne. Il est clair que l'école secondaire les utilisera dans la mesure des possibilités, selon les branches à enseigner.

Voici pour le présent. Faisons un essai de prospective.

Première remarque: au niveau primaire, l'Etat, par le biais de la Commission des écoles normales, peut limiter le nombre des admissions et s'en préoccupe. Au niveau secondaire, cela est impossible sans instaurer à l'Université un *numerus clausus* tant controversé.

Deuxième remarque: la situation économique laisse prévoir:

- a) des retours à la profession, qu'il s'agisse de personnes qui l'avaient abandonnée au profit d'une autre, mieux rémunérée, ou de femmes mariées dont le mari subit les effets de la récession;
- b) que des enseignants primaires sans place continuent les études dans l'intention d'obtenir le brevet secondaire;
- c) éventuellement des difficultés plus grandes pour ouvrir des nouvelles classes partant, créer des nouveaux postes (voir l'exemple récent du canton de Neuchâtel);
- d) que la pléthore dans les cantons voisins ne mène à une forte augmentation des demandes d'équivalences. Le processus est déjà amorcé et la Commission des examens se montre déjà très stricte dans ses exigences.

L'étude des besoins doit être basée:

- a) sur le nombre d'élèves à venir;
 1. La courbe des naissances montre généralement un maximum en 1964–1966. Il y a bien sûr des variations locales.
 2. Il faudrait pouvoir estimer l'ampleur des départs prévisibles de familles d'étrangers, encore que ce phénomène touche moins l'école secondaire que l'école primaire.

b) sur le nombre de maîtres quittant l'enseignement;

1. L'âge de la retraite est fixé par l'article 58 LEM: «Le maître peut faire valoir ses droits dès qu'il atteint l'âge prévu par les statuts de la Caisse d'assurance (actuellement: les hommes, à 65 ans, les femmes, à 63 ans). Il doit prendre sa retraite au plus tard à la fin du semestre au cours duquel il a atteint l'âge de 70 ans.» Toute prévision se heurte donc à une incertitude portant sur une période de 5 à 7 ans.

Voici le nombre de maîtres à poste complet enseignant actuellement dans les écoles secondaires du Jura et de Bienne, en fonction de leur âge:

Année de naissance / Nombre

1911: 1; 1912: 4; 1913: 7; 1914: 1; 1915: 1; 1916: 1; 1917: 2; 1918: 3; 1919: 1; 1920: 3; 1921: 1; 1922: 1.

Remarque: Démission possible de 1976 à 1981!

Année de naissance / Nombre

1923: 3; 1924: 1.

Remarque: Démission possible de 1987 à 1994!

2. Le nombre des décès comme celui des démissions est plus ou moins prévisible.

Des données statistiques concernant les retraits des enseignants primaires entre 1935 et 1965 et publiées en 1966 par la DIP montrent pour l'ensemble du canton:

Cause	Taux moyen approximatif (‰)		
	Hommes	Femmes	Remarques
Décès	2,5	1	assez stable
Age + maladie	8	8	tendait à augmenter
Changement de profession	3	3	assez stable
Poursuite des études	7	4	forte augmentation (1965: 16 et 7,5 ‰)
Mariage et famille	0	10	forte augmentation (1965: 0 et 17 ‰)
Total	2 %	3 %	

Mutatis mutandis, ces taux doivent pouvoir s'appliquer au corps enseignant secondaire jurassien.

c) sur le nombre actuel d'étudiants;

Pourront être diplômés en janvier 1976: 17 étudiants au maximum, en 1977: 22, en 1978: 24.

Des échecs et des abandons sont possibles (exemple: la première volée comptait au départ 33 étudiants).

Il est clair que, conscients du fait qu'il n'est plus nécessaire de diplômer des gens à tout prix, les professeurs élèvent le niveau de leurs exigences, pour le plus grand bien de l'école secondaire.

Il est donc difficile de faire une estimation précise: à vue de nez, on peut prédire qu'une fois la pléthore résorbée, il faudra quelque 10 diplômés par an pour la partie française du canton, soit environ 20 candidats au départ. Cette situation est une cause de souci pour la survie de notre école à Berne qui est, au niveau secondaire, certainement la meilleure de Suisse romande: les cours y sont dès le début du niveau universitaire et tous dispensés dans l'optique de la profession future, ce qui n'est pas le cas pour les licenciés ni les BESI.

Qu'en adviendra-t-il une fois réalisée la partition politique du Jura? Le futur canton préférera-t-il pour ses maîtres secondaires une formation certes moins satisfaisante, mais dispensée par une autre université que celle de Berne? Et dans cette hypothèse, Berne pourrait-elle consentir pendant longtemps à payer quelque 20 lecteurs pour former les 5 ou 6 maîtres secondaires qui seraient alors nécessaires chaque année? Remarquez que cette estimation: annuellement 10 diplômés environ nécessaires jusqu'en 1995-2002 (11 maîtres secondaires actuels sont nés en 1932), si fautive puisse-t-elle être, est basée sur l'hypothèse que les structures actuelles de l'école secondaire ne changeront pas. Or, vous le savez, deux faits risquent de tout remettre en question.

1. Les gymnases ont des problèmes analogues et pour l'immédiat aggravés par le fait que, jusqu'en 1982, quand termineront leur scolarité obligatoire les derniers enfants ayant subi l'année longue, ils ne formeront leurs élèves que pendant trois ans. Ils ont demandé de pouvoir retirer de nos écoles secondaires les élèves qui se destinent aux études gymnasiales dès la fin de la 8^e année scolaire (quarta, année zéro). Si cette demande, appuyée par la Commission fédérale de maturité et violemment combattue par votre inspecteur, était acceptée, le nombre de maîtres secondaires nécessaires en serait diminué!

2. La demande, formulée au Congrès de Bienne par les enseignants, de réaliser une école globale.

Suivant le type d'école globale introduit, le nombre de maîtres secondaires pourrait être

stable: école secondaire globale différenciée, type neuchâtelois mais durant, comme actuellement, 5 ans;

augmenté: système 6-3 inconditionnel et école globale conforme aux prescriptions de l'ORM (actuellement, l'école secondaire a environ 50% des élèves pendant 5 ans; elle les aurait tous pendant 3 ans);

diminué: système 6-3 où l'instituteur enseignerait aussi au niveau supérieur (école globale différenciée).

A vous, maîtres secondaires, de prendre conscience des trois derniers problèmes évoqués: formation, année zéro, école globale, et de faire entendre votre voix.

Situation à court terme

Je vous l'ai dit: cet automne, il y aura 16 postes au concours qui ne seront repourvus, pour un semestre, que par des personnes ne pouvant satisfaire aux conditions légales d'éligibilité. Ils seront remis au concours pour février 1976 avec ceux qui deviendront, dans l'intervalle, disponibles (un au moins).

Il y a 17 étudiants au cours pédagogique. Comme les années précédentes, un ou deux d'entre eux poursuivront peut-être leurs études. Il est possible qu'un ou deux ne trouvent pas de place. Ils seraient alors disponibles pour des remplacements ce dont l'inspecteur et les directeurs seraient fort heureux! Si amorce de pléthore il y a, ce ne sera donc que pour 1977.

J'aimerais maintenant vous signaler quelques effets de la pléthore qui s'annonce:

1. L'élévation du niveau des exigences a déjà été mentionnée.
2. Il faudra s'efforcer de créer des postes complets
 - a) par la suppression des heures supplémentaires, déjà limitées à 5 dès cette année;

- b) par regroupement de divers postes partiels. Des distinctions devront être faites entre le maître auxiliaire spécialiste d'une discipline (exemple: latin, grec) et celui qui ne l'est pas, entre celui qui est titularisable et celui qui ne possède pas les titres requis. Des problèmes personnels, parfois douloureux, devront être pris en considération: je pense au maître sans titre qui enseigne depuis 10 ou 12 ans, je pense à la femme mariée qui a besoin de son traitement d'auxiliaire, je pense à celle qu'on a suppliée au temps de la grande pénurie de se charger, ne fût-ce que de 4 heures, qui a accepté pour rendre service à l'école ce surcroît de travail, qui y a pris goût et enseigne à la satisfaction générale.

Ce point est de la compétence des commissions d'école, l'inspecteur ne peut que brandir l'article 28 de la LEM: «Lors de l'élection des maîtres, comme aussi dans la répartition des leçons, il sera veillé à ce que chaque classe ait le plus petit nombre possible de maîtres.»

3. Les chances pour le possesseur d'un seul brevet de branche d'obtenir un poste sont fortement réduites, surtout que beaucoup trop d'étudiants choisissent deux disciplines qui peut-être leur paraissent, à tort, faciles: le dessin et la gymnastique.
4. Lors des mises au concours, un choix sera enfin offert aux commissions d'école, d'où le risque de voir transgressé l'article 47 LEM: «L'élection ne pourra dépendre d'aucune autre condition que celle découlant des prescriptions légales et réglementaires.»

Les aînés parmi vous se souviennent de l'époque où, pour être nommé, il fallait être du bon parti, s'engager à diriger des sociétés locales, faire une tournée électorale, payer des verres, être pistonné!... Ces temps reviennent avec, hélas! une condition déplaisante supplémentaire, jamais ouvertement formulée bien sûr: selon les lieux, il faut, pour avoir des chances d'être nommé, être «pro» ou «anti». Des cabales s'esquissent qui ne peuvent que nuire au bien de l'école et de ses élèves, et qui discréditent par ailleurs la cause qu'elles espèrent défendre ainsi. A vous, maîtres secondaires, de réagir à cette évolution malheureuse.

Pour terminer, j'aimerais brièvement faire allusion à certaines autres mesures qui ont été envisagées pour pallier les effets négatifs de la pléthore:

1. Au niveau primaire, il est probable qu'on pourra enfin réaliser un vieux postulat et prolonger d'un an au moins la formation des instituteurs. La même mesure

ne pourrait-elle être envisagée au niveau secondaire? Elle permettrait

- de résoudre les problèmes que pose la formation antérieure des candidats (instituteurs ou bacheliers);
- de résoudre certains problèmes ayant trait à la poursuite des études vers la licence ou le brevet de maître de gymnase.

2. Toutes les autres mesures envisagées

- abaissement de l'âge de la retraite,
 - augmentation des congés de formation,
 - diminution du nombre d'élèves par classe,
 - introduction de nouveaux enseignements, certains à titre facultatif (activités complémentaires à option)
- se heurtent toutes à la même difficulté: elles ne sont pas applicables en période de récession économique, cause de la pléthore.

M. Villard

Vereinsanzeigen – Convocations

Einsendungen für die Vereinsanzeigen in der Nr. 30/31 müssen spätestens bis *Freitag, 25. Juli, 07.00 Uhr* (schriftlich) in der Buchdruckerei Eicher & Co., Postfach 1342, 3001 Bern, sein.

Voranzeige

Die Jahrestagung der Interkantonalen Arbeitsgemeinschaft für die Unterstufe (IKA) findet am 22. November 1975 wieder im Volkshaus Helvetia Zürich statt. Thema: *Wie entsteht eine Kinderbuchillustration?* (mit Direkt demonstration). Referent: Herr Bernh. Wyss, Bern. Am Nachmittag: Offenes Singen mit Herrn Jos. Rösli, Hitzkirch. An der Tagung wird eine Kinderbuchausstellung gezeigt.

Schliessung der Schulwarte während der Sommerferien vom 14. Juli bis 2. August 1975

Zur Beschleunigung interner Reorganisationsarbeiten wird die Schulwarte vom 14. Juli bis am 2. August 1975 geschlossen sein. Es werden auch *keine schriftlichen und telefonischen Bestellungen entgegengenommen*.

Wir bitten die Lehrerschaft um Verständnis für diese Massnahme und sind dankbar, wenn *ausgeliehenes Material bis spätestens am Freitag, den 11. Juli 1975 zurückgesandt wird*. Neue Bestellungen können erst ab Montag, den 4. August, wieder eingereicht werden.

An folgenden *Samstagen* bleibt die Schulwarte *ebenfalls geschlossen*: 5. Juli, 12. Juli, 9. August, 16. August 1975.

Die Leitung der Schulwarte

Redaktion: Hans Adam, Olivenweg 8, 3018 Bern/Postfach, Telefon 031 56 03 17.

Alle den Textteil betreffenden Einsendungen, ob für die Schweizerische Lehrerzeitung oder das Berner Schulblatt bestimmt, an die Redaktion.

Bestellungen und Adressänderungen an das Sekretariat des BLV, Brunngasse 16, 3011 Bern, Telefon 031 22 34 16, Postcheck 30-107 Bern.

Redaktor der «Schulpraxis»: H.-R. Egli, 3074 Muri bei Bern, Breichtenstrasse 13, Telefon 031 52 16 14.

Druck: Eicher & Co., Postfach 1342, 3001 Bern.

Rédaction pour la partie française: Paul Simon, rue des Sommètres 15, 2726 Saignelégier, téléphone 039 51 17 74.

Prière d'envoyer ce qui concerne la partie rédactionnelle (y compris les livres) au rédacteur.

Pour les changements d'adresses et les commandes, écrire au Secrétariat de la SEB, Brunngasse 16, 3011 Berne, téléphone 031 22 34 16, chèques postaux 30-107 Berne.

Impression: Eicher & Co., Case postale 1342, 3001 Berne.